



La lettre d'infos

Vendredi 16 Octobre 2020

DÉTECTION GARDIENS DE BUT U12/U12F ET U13/U13F

La Commission Technique du District Oise de Football a organisé le Mercredi 7 Octobre à PONT STE MAXENCE une détection pour les gardiens de but U12/U12F (de 14h à 15h30) et U13/U13F (15h30 à 17h).

25 joueurs U12 et 4 joueuses U12F issus de 15 clubs étaient présents.
19 joueurs U13 et 9 joueuses U13F issus de 14 clubs étaient présents.

A l'issue de cette journée 19 joueurs(es) ont été retenus pour participer sur la saison au centre départemental de perfectionnement des gardiens de but.

Merci au club de l'US PONT STE MAXENCE pour son accueil ainsi qu'aux éducateurs ayant mené cette détection : MM. HERNU, GABET, LOURAOUI, RIDRIMONT, ROBASSE et STOKOWSKI.



Liste des joueurs (ses) retenus : **U12 / U12 F**

AS BEAUVAIS OISE : SOEST Maelys - PERVE Gwen - GASPART Thomas

FC CHAMBLY OISE : LEVEQUE Nathan

US CHANTILLY : DA COSTA Léandre - TESSON Enzo

US CHOISY : JUBIN Cléo

FC LIANCOURT/CLERMONT : BROLIRON Lisandro

U13 / U13 F

FC CHAMBLY OISE : VELU Lukas

AFC COMPIEGNE : LE FUR Killian

US CHOISY AU BAC : VILLEDIEU Juliette - DECLEIN Zoé - SILVA Andréa

AFC CREIL : BARIOL Lucas

US PONT : DE CARVALHO Tearii - GUIBLAIN Louis - DUCHEMIN Loan - GRANTHOMME Gaéthan

USE STE GENEVIEVE : TUSEVO KIANGEBENI Jhovani

Texte et photo : Pascal LEFEBVRE

QUELQUES RAPPELS IMPORTANTS SUR LE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF ACTUEL

- En ce qui concerne les demandes de renseignements pour les licences, s'adresser directement au service Licence de la Ligue des Hauts de France qui a compétence car il gère exclusivement ces dossiers et uniquement par mail : licences@lfhf.fff.fr

- Pour toutes questions concernant les règlements envoyer un mail au Secrétariat du District.

- Dépôt de courriers au Secrétariat du District : une boîte aux lettres est accessible dans la rue. Merci d'y déposer tous vos courriers. Eviter le contact avec le Secrétariat suite aux consignes concernant le COVID 19

Merci de votre compréhension

Le Secrétariat



COMMUNIQUÉ COVID 19

Rappel des coordonnées référente COVID : **Madame Nathalie DEPAUW** – Tél 06 77 85 29 46 – courriel secretairegeneral@oise.fff.fr

Retrouvez toutes les informations du CORONAVIRUS SUR LE SITE DU DISTRICT



AGENDA

Prochaines réunions des Commissions du District

✚ Mardi 20 Octobre 2020

18h00 : Commission de Surveillance des Opérations Electorales

18h30 : Commission des Jeunes Animation

✚ Jeudi 22 Octobre 2020

17h00 : Commission de Discipline

17h30 : Commission Juridique

✚ Vendredi 23 Octobre 2020

17h15 : Commission des Coupes Seniors (Tirage à 18h00)

ARRÊTÉS MUNICIPAUX

L'article 32 du Règlement Général du Football à 11 du District concernant l'impraticabilité des terrains prévoit que les arrêtés municipaux doivent être envoyés au secrétariat du D.O.F. **avant le Vendredi à 12H00** pour les rencontres devant avoir lieu le Samedi après-midi, le Dimanche matin et le Dimanche après-midi ainsi que le lundi.

– Si le vendredi est un jour férié, le délai est avancé au jeudi 12 heures.

– Pour les autres jours de la semaine, 24 heures avant le coup d'envoi de la rencontre.

IMPORTANT EN CAS D'ARRÊTÉ MUNICIPAL :

1. à la demande du bureau du Comité de Direction du District, la Commission des Terrains du D.O.F. sera amenée à se déplacer sur certains terrains afin de vérifier leur état.
2. **sauf avis de remise officielle du District**, les équipes et les arbitres devront se déplacer, ceci en application de l'article 75 du règlement particulier de la Ligue de Football des Hauts de France et de l'article 32 du Règlement Général du Football à 11 du District. Les arbitres des rencontres seront les délégués officiels du D.O.F. pour juger de l'état du terrain.

Lien avec le Règlement Général du Football à 11 du D.O.F.



PROCÈS - VERBAUX



COMMISSION DES DÉLÉGUÉS

Réunion du 10 Octobre 2020

Présents : POQUERUSSE Eric, DEVAMBEZ Daniel, BARRUET Eric, BEAUVAIS Didier, COULIBALY Makan, CHERFILS Daniel, DEMOUGIN Frédéric, GONDEL Fabrice, LANGLET Didier, LENGLET Alain, LHERNAULT Jean Denis, ORRIERE Jérôme, POULAIN Philippe, WEPPE Bernard.

Absents excusés : ANDRE Georges, FABUREL Stéphane, FOULON Eric, SAWCZYNSKI José, KRACZYKOWSKI Philippe, DEPAUW Nathalie, MAIGRET Patrick, LOZINGOT Alain

Absent non excusé : ARNAUD Jacques.

Les absents non excusés au stage ne seront plus désignés jusqu'à nouvel ordre.

Le Président Eric POQUERUSSE souhaite la bienvenue aux participants et en particulier aux nouveaux candidats à la fonction.

Un tour de table de présentation est réalisé ainsi qu'une présentation de la commission des délégués, à savoir :

POQUERUSSE Eric : Président. Formation des délégués. Délégué accompagnateur.

Alain LOZINGOT : Secrétaire de la commission. Délégué accompagnateur.

Daniel DEVAMBEZ : Désignations. Délégué accompagnateur.

Eric BARRUET : Evaluation rapports. Délégué accompagnateur.

1) EFFECTIF 2020/2021 :

- 2 délégués fédéraux
- 3 délégués Ligue
- 10 délégués District
- 4 délégués Stagiaires
- Soit au total 19 délégués
- Accompagnateurs : 6

La commission est ouverte aux candidatures féminines déléguées qui pourront joindre le district Oise de football pour tous renseignements.

La Commission valide au titre de délégués stagiaires les candidatures de M. COULIBALY Makan, M. DEMOUGIN Frédéric, M. WEPPE Bernard, M. ORRIERE Jérôme qui officieront cette saison 2020/2021. Messieurs FABUREL et FOULON ont confirmé leurs démissions pour la saison qui débute, la commission les remercie pour les services rendus.

Monsieur KRACZYKOWSKI Philippe arrête également sa mission de délégué pour des raisons personnelles, la commission le remercie pour les services rendus.

2) Achat de parka pour les délégués du DOF.

Les délégués qui ont été dotés d'une parka la saison précédente ne seront pas de nouveau équipés.

Les nouveaux délégués devront s'acquitter d'un montant de 30 euros sur une parka.

Remerciements à Claude COQUEMA (Président du DOF) pour la prise en charge par le District du différentiel.

3) Un annuaire des délégués du DOF avec photo sera établi cette saison.

4) Un porte document est distribué à chaque stagiaire, la commission remercie le District pour cette dotation. Les nouveaux délégués sont informés des modalités de la délivrance de la carte d'accréditation, du règlement des indemnités de déplacement et de la possibilité de l'achat d'une parka.

Pour un meilleur suivi et d'accompagnement, il est proposé que Messieurs BEAUVAIS et SAWCZYNSKI (délégués Ligue) intègrent le groupe des accompagnateurs.

Dans la mesure du possible selon les disponibilités du groupe, tous les délégués seront accompagnés au moins une fois dans la saison.

Avec l'accord du Président Claude COQUEMA, les nouveaux délégués seront accompagnés pour leur première mission sur une rencontre de D1 permettant ainsi d'appréhender pleinement la fonction.

Il est rappelé qu'une indemnité de déplacement forfaitaire est en vigueur dans notre District.

A partir de cette saison, le support d'accompagnement rédigé sera adressé à l'intéressé afin de fixer ensemble les axes de progrès.

En fin de saison la commission des délégués pourra proposer un ou deux délégués du district à la ligue des hauts de France afin d'officier à l'échelon supérieur pour cela :

La commission chargée des désignations et du suivi des délégués, officiant dans les championnats du DOF, précise que les désignations de fin de saison relatives aux coupes seniors et aux éventuelles promotions tiendront compte de plusieurs critères :

- Ponctualité et sérieux dans l'accomplissement de la mission.
- Disponibilité.
- Qualité et objectivité des rapports écrits.
- Aptitude à assumer le rôle de conseiller auprès du club et de tous les acteurs de la rencontre, observée par l'accompagnateur.
- Capacité à transmettre une image positive et dynamique des instances du football et du corps des Délégués.
- Professionnalisme dans la mission

5) Le PowerPoint projeté reprend les grands principes des missions :

Le rôle du délégué

Son implication dans l'organisation de la rencontre.

Le protocole COVID

Des consignes avec le corps arbitral

L'action de formation et d'évaluation

La FMI

Le rapport d'évaluation

Les désignations

6) Eric BARRUET précise la méthode de rédaction du rapport et un modèle est projeté parallèlement.

Le retour du rapport devra être transmis au plus tard dans les 48 h maxi, sauf dans le cas d'une rencontre ou des événements importants et graves se soient déroulés, le délai est porté à 24h.

7) Daniel DEVAMBEZ informe sur la situation des demandes de délégués dans le cadre du championnat et communique sur la méthode des désignations des délégués.

Les indisponibilités doivent être adressées via son adresse mail plutôt que sur le compte MY FFF de chaque délégué.

Pour conclure, Eric POQUERUSSE revient sur les missions du délégué qui représente le District Oise de Football avec un débat questions -réponses.

L'ensemble des documents sera adressé aux participants par mail au cours des prochains jours, il conviendra aux délégués de renvoyer les imprimés, signé avec la photo dans les meilleurs délais.

Prochaine réunion sur convocation

Le Président
Eric POQUERUSSE

Le secrétaire de séance
Eric BARRUET



COMMISSION DE L'ETHIQUE

Réunion du 13 Octobre 2020

Présidence : M. Claude CHEVESSIER

Présents : Mme Joëlle LEMY, M. Ludovic MINETTE, M. Thierry DESESSART

DOSSIERS

1- VILLERS BAILLEUL / ESCHEs FOSSEUSE (Rencontre Seniors D4B du 13/09/2020),

Dossier transmis par la commission de Discipline, l'audition porte sur les incidents survenus pendant et après la rencontre précitée.

Ont été entendus :

Mr Olivier PINTO (Arbitre Bénévole de la rencontre - Dirigeant de Villers/Bailleul).

Pour Villers Bailleul :

Mr Laurent DUMONT (Président).

La commission constate que les faits rapportés par le club de Thourotte ne font pas l'objet de preuves matérielles ou de constat, quant à lui Mr MONARD indique qu'il n'a rien remarqué de particulier et que si tel avait été le cas il aurait réagi auprès de ses équipiers.

L'Arbitre, Mr JOMBARD indique dans son rapport qu'il a été simplement informé de la situation, qu'il n'a pas vérifié lui-même les faits dénoncés par la personne d'entretien.

Au cours de l'audition il a été aussi évoqué la sollicitation de la part de David MONARD, appuyé par le N° 9 GODEFROY Kévin de Thourotte, afin de modifier ou même de retirer les cartons (2 Avertissements et 1 exclusion) pour Margny. Cette sollicitation a été bien entendu refusée par l'Arbitre.

La commission a expliqué à Mr MONARD que cela est impossible et indiqué que les sanctions sont données en cohérence et pertinence avec les règles du jeu et déroger à ce principe relèverait d'une grave erreur de la part de l'Arbitre et porterait préjudice non seulement à lui-même mais aussi au corps Arbitral en général.

En conséquence la commission décide :

1 - faute d'éléments probants (photo...) de rappeler néanmoins au club de Margny, les règles de respects et de savoir-vivre vis-à-vis du Club recevant et d'assurer la protection des locaux mis à sa disposition.

LE CLASSEMENT DU DOSSIER SUR CET ASPECT DU DOSSIER.

2 - De transmettre le dossier à la commission de discipline du DOF pour les faits disciplinaires ne relevant pas de sa compétence et elle propose :

- 1 - D'entériner le résultat acquis sur le terrain soit Thourotte 0 / Margny 3**
- 2 - De valider les sanctions données au cours de la rencontre,**

Prochaine réunion : Sur convocation

Le Président, Claude CHEVESSIER



COMMISSION DES COMPÉTITIONS SENIORS

Réunion restreinte du Vendredi 16 Octobre 2020

Présents : Pierre Bienvenu, Joelle Lémy, Xavier Bacon

Sujet :

- Constitution des groupes de D5 pour la phase championnat
 - Tirage T3 Coupe Objois
 - Tirage T4 Coupe Chivot
- Rappel : Merci de penser aux gestes barrières et en particulier, masques obligatoires sur les bancs de touche.

1. **Constitution des groupes de D5.** 96 clubs inscrits pour ce championnat qui seront décomposés en 6 groupes de 10 et 4 groupes de 9 de la manière suivante :

Groupe A : Beauvais St Just des Marais B, FC Cempuis B, US Crévecoeur B, US Gaudechart B, Herchies Troissereux, JS Moliens, US St Omer, AS St Samson, AS Verderel

Groupe B : AS Auneuil C, AJ Fleury, FC Jouy S/Thelle, FC Le Coudray St Germer, AS Ons en Bray B, FC St Aubin B, US St Germer B, FC St Paul B, FC Les Marettes Valdampierre

Groupe C : Ansauvillers, AS Brunvillers, US Froissy B, FC Leglantiers, US Lieuvillers B, AS Maignelay Montigny B, AS Noyers St Martin B, US Paillart B, AS St Remy en l'Eau B, JS Thieux B

Groupe D : FC Angy B, US Balagny C, HAC Hermes C, US Laversines B, FC Neuilly Cambronne, AS Noailles Cauvigny B, FC Nointel B, Sacy St Martin B, FC Villers Bailleul B, St Sulpice

Groupe E : US Andeville B, AS Bornel B, Chambly Cheminots, US Cires Les Mello C, FC Dieudonne Puisieux B, FC La Drenne Villeneuve, AS Lormaison, RC Précý B, Usr St Crépin B, US St Geneviève B

Groupe F : AS Coye la Forêt B, Creil Marais, RCCA Creil, AS Monchy St Eloi, Nogent Cheminots, AS Pontpoint B, US St Leu C, AS Thiverny, AS Verneuill C, US Villers S/St Leu

Groupe G : US Baugy Monchy C, FC Canly B, US ChevrieresGrandfresnoy C, ES Compiègne B, JS Arc Compiègne Lacroix B, ES Rémy B, US Sacy le Petit, AS St Sauveur C, CA Venette B, US Verberie B

Groupe H : US Beuvraignes, FC Golancourt, JS Guiscard B, US Lassigny C, US Machemont, FC Muirancourt, FC Noyon B, St Resson C, AC Rollot B

Groupe I : US Attichy, FC Carlepont B, FC Clairoux B, Compiègne Portugais, US Margny C, AS Montmacq B, FC Muirancourt B, FC Noyon C, AS Tracy le Mont B

Groupe J : AS Auger St Vincent, US Crépy en Valois B, FC Lagny Plessis, US Mareuil S/Ourcq B, FC Montagny, AS Morierval B, AS Peroy les Gombries, AS Silly le Long C, CS Vauciennes

2. **Tirage T3 Coupe Objois.** Tirage effectué par Mr X. Bacon et Mme Lemy. Matches à jouer le **dimanche 1^{er} novembre à 14h30 ou Mercredi 11 novembre** (pour les clubs de D1, ces derniers jouant en championnat D1 le 1 novembre). Suite à décision du comité de direction et au rapport de la commission de discipline, l'AS Thourotte est exclue des Coupes pour la saison 2020-2021 et de ce fait, ne rentrera pas en Coupe Objois suite à son élimination en Coupe de l'Oise.

Exempt : GAC Grandvilliers.

Il reste 44 équipes encore engagées en Coupe de l'Oise. A l'issue de ce T3, il restera 32 équipes en Coupe Objois incluant les équipes encore en Coupe de l'Oise.

AS Silly le Long	US Breteuil B	11-nov
JS Arc Compiègne Lacroix	US Baugy Monchy	01-nov
AFC Creil B	US Breuil le Sec	01-nov
SC Songeons	ES Valois Multien B	11-nov
FC LiancourtClermont B	AS Ons en Bray	01-nov
Fc St Aubin	FC Dieudonne Puisieux	01-nov
AS Verneuill	AS Beauvais C	11-nov
US Pont B	As Auneuil	11-nov
HAC Hermes Berthecourt	CA Venette	01-nov
Cs Avilly	US Méru B	11-nov
AS Morierval	ES Rémy	01-nov
US Etouy Agnetz	AS Laboissière	11-nov

3. **Tirage du T4 de la Coupe Chivot** Tirage effectué par Mr X. Bacon et Mme Lémy. Exempt : US Estrées St Denis B. Matches le dimanche 1^{er} Novembre à 14h30 (possibilité inversion matchs/Cp Oise). A l'issue de ce tour, A l'issue de ce tour, il restera 25 équipes (tour de cadrage pour arriver à 16 équipes pour les 1/8èmes de finale).

FC Villers Bailleul	AS Tracy ou US Andeville
FC Esches Fosseuse	JS Guiscard
AS Henonville	AS Paillart
AS Coye la Foret	AS Thiers S/theve
As St Sauveur B	AS Ravenel
US Cires Les Mello B	FC Angy
AC Grandvilliers B	AS Noailles Cauvigny B
FC Nointel	FR Les Ageux
JS Bulles	US Plessis Brion B
FC Longueil Annel B	OC Bury
JS Bresles B	ES Valois Multien C
FC Noyers St Martin	AS Montmacq
US Lamorlaye B	HAC Hermes B
FC Crisolles	ES Compiègne
AC Rollot	ES Formerie
FC Haudivillers	AJ Laboissière B
US Nogent C	SC Songeons B
FC Sacy St Martin	FC Noyon

Le Président.
P. Bienvenu

Le Secrétaire de séance
X. Bacon

